

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX**

L'abonnement peut dater du 1<sup>er</sup> de chaque mois, ou commencer avec le 1<sup>er</sup> numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX**, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

**Hector A. Proulx**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx**, Gérant.

ANNONCES

Première insertion..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. } ABONNEMENT  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE

*Revue de la Semaine* : La prière pour le Pape.—Couvent des Sœurs de la charité à Québec : l'orphelinat, l'hospice et autres détails.

*Causerie agricole* : L'hivernement des animaux domestiques.

*Sujets divers* : Notes de voyage de notre correspondant M. Emile Castel : Vancouver.—L'atelier du cultivateur.—Soins à donner aux chevaux qui travaillent.—Comment il faut s'y prendre pour dompter les jeunes bœufs.—Propriétés des bonnes racines de betteraves.

*Choses et autres* : Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, par Mgr Cyprien Tanguay, 5e volume.—Soins des bêtes à cornes.

*Recettes* : Propriétés médicinales de la tomate.—Moyen d'engraisser les dindes.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La prière pour le Pape*.—S. Em. le cardinal Langé-nieux, archevêque de Reims, vient d'adresser à ses diocésains un mandement prescrivant des prières pour le Souverain Pontife. Son Eminence l'a fait précéder d'une lettre pastorale qui renferme, sur le Saint-Siège et son pouvoir temporel, sur le Pape et sur l'Eglise, ces hautes et éloquentes considérations :

N. T. C. F., les graves motifs qui ont déterminé Léon XIII à tendre les bras vers nous pour implorer du secours ne sont-ils pas toujours là, plus impérieux, plus pressants que jamais ?

Qu'est-il besoin de les énumérer ? Les faits sont sous nos yeux, présents à tous les esprits, et vos cœurs ont ressenti chacun des attentats sacrilèges dont le Père commun des fidèles a été la victime.

L'entendez-vous à chaque fois que l'occasion lui en est donnée, élever la voix du sein de sa captivité pour se plaindre, avec les accents de la plus légitime douleur, de la situation de plus en plus intolérable où l'a réduit la malignité des hommes, et qui va jusqu'à compromettre non seulement la dignité du souverain pontificat, mais l'efficacité même de sa mission ?

L'entendez-vous protester, avec une fermeté qu'aucune surprise ne déconcerte, contre les empiètements toujours plus audacieux de l'usurpation, et dénoncer au monde les agissements hypocrites des ennemis de l'Eglise ?

Quelle noblesse dans ce vieillard persécuté, qui fait face à l'adversité avec la patience d'un saint et l'héroïsme d'un martyr, à tel point qu'on oublie, devant lui, qu'il est digne d'une immense pitié parce qu'il a conquis l'admiration universelle !

Et qu'on ne s'y trompe pas, N. T. C. F., quand le pape revendique avec une telle énergie les droits du Saint-Siège, il ne vise pas pour elle-même cette royauté temporelle dont il a été si brutalement dépouillé. Ce que le Pape veut, ce qu'il réclame, ce qu'il revendique, ce qu'il ne sacrifiera jamais, c'est l'indépendance de l'Eglise, c'est cette pleine et intégrale liberté qui lui est indispensable pour l'exercice de son pouvoir spirituel.

Qui n'est pas souverain est sujet, et dans l'état présent du monde, il est trop évident que le Pape sujet, à quelque titre et à quelque degré que ce soit, n'est plus libre.

Le Pape n'est pas l'homme d'un parti, d'un pays particulier ; il est le chef et le Père de la grande famille catholique, qui embrasse dans son sein tous les peuples du monde. Il ne peut donc être "nationalisé," parce que pour se donner à tous, il faut avant tout qu'il s'appartienne et ne relève d'aucun autre. Voilà pourquoi cette question du pouvoir temporel, qui n'est point tant une question de liberté et d'indépendance au point de vue spirituel, est une question vitale pour l'Eglise et pour le monde.

Seuls le miracle ou le martyr, en dehors de la souveraineté temporelle, pourraient assurer à l'Eglise l'indépendance morale dont elle a besoin ; l'histoire des premiers siècles l'a clairement prouvé. Mais N. T. C. F., le miracle

Hérod. J. R. L. Hamelin,  
Hopital-Général de Québec